

ment ne puisse se marier qu'après avoir franchi les premiers degrés de sa carrière. Le mariage doit être pour lui en perspective, comme un but auquel il ne pourra atteindre qu'après avoir assuré son sort et celui de sa famille. On ne fera que lui imposer une prévoyance qui est dans le devoir de tous les hommes.

“ Je veux que les membres du corps enseignant contractent non pas un engagement religieux comme autrefois, mais un engagement civil, devant notaire ou devant le juge de paix, ou le préfet ou tout autre : ils s'engageront pour trois ans, à ne pouvoir quitter, sans prévenir un certain nombre d'années d'avance.

“ Ils épouseront l'Instruction publique, comme leurs devanciers épousaient l'Eglise, avec cette différence que ce mariage ne sera pas aussi sacré, ni aussi indissoluble. Je veux cependant qu'on mette quelque solennité dans cette prise d'habit, tout en l'appelant d'un autre nom.”

Autres aperçus de l'Empereur, en matière d'enseignement :

“ Il faut imiter dans le corps enseignant la classification des grades militaires.

“ Je veux surtout une corporation, parce qu'une corporation ne meurt point.

“ Mon but principal dans l'établissement d'un corps enseignant, est d'avoir un moyen de diriger les opinions politiques et morales.

“ Il faut déterminer qui aura la police des écoles, quelle sera cette police, quelles seront les peines : c'est la partie morale qu'il faut aussi instituer... Voyez comme les corporations enseignantes avaient organisé cette partie : elles en avaient trouvé le véritable secret. Si elles n'obéissaient pas à un chef étranger, on ne pourrait rien faire de mieux que de leur rendre l'instruction publique.

“ On aura soin d'établir partout une discipline sévère. Les professeurs eux-mêmes seront soumis, dans certains cas à la peine des arrêts. Ils n'en souffriront pas plus dans leur considération que les colonnes contre qui cette peine est prononcée.

“ On doit faire en sorte que les jeunes gens ne soient ni trop bigots, ni trop incrédules ; ils doivent être appropriés à l'état de la nation ou de la société.”

VARIÉTÉ

AUTOUR DU MARIAGE

Il y a, de par le monde, toute une catégorie de fâcheux dont l'unique préoccupation consiste à compliquer leur vie et celle des autres. Avec une persévérence que rien ne lasse, ces gens-là consacrent le peu d'intelligence que leur a octroyé la Providence à inventer ou à perfectionner un code de cérémonial bourgeois au moins aussi compliqué, j'imagine, que celui des cours. Il faudrait un volume pour énumérer tous les cas de cette épidémie de la badauderie contemporaine. Pour aujourd'hui, contentons-nous de parler un peu de ce qui se passe autour du mariage.

S'il y a dans la vie un épisode qui exige de la discrétion, c'est bien la démarche qui consiste à prendre femme. On comprend très bien que l'homme, résolu au mariage, se réjouisse dans son cœur du choix qu'il a fait, et qu'il invite sa famille et quelques-uns de ses plus intimes à partager et sa joie, et un repas plus ou moins somptueux. Mais pourquoi déranger à cette occasion des centaines de citoyens inoffensifs qui n'y peuvent mais ? Autrefois, en province tout au moins les cérémonies du mariage et les réjouissances auxquelles elles donnaient lieu se passaient exclusivement entre les proches et quelques rares amis devenus par habitude, membres de la famille.

Aujourd'hui on invite toutes ses relations, même les plus lointaines, et d'aucuns mettent à contribution les *Annuaires des Cercles* dont ils font partie. De là cette horrible cohue dans les églises converties en hall et ces bousculades ridicules aux abords de la sacristie. Si au moins tout était fini après les salamalecs de la sacristie. Mais point : les fâcheux de la mode ont inventé la visite et les présentations à la maison nuptiale dont le moindre inconvénient est de faire double emploi avec les formalités de la sacristie ; — au total quatre heures de la journée au moins perdues, sans parler de la fatigue, et de l'ennui éprouvé par des centaines d'indifférents, qui, six mois après, seraient bien en peine de se rappeler si vous êtes célibataire ou marié.

Mais tout cela n'est encore rien, comparé à l'usage odieux et souverainement impoli, — dans le vrai sens du mot, — d'exposer les cadeaux reçus par les époux avec le nom et l'adresse des donateurs plus ou moins volontaire. C'est le coup de la carte forcée dans ce qu'il a de plus brutal. Pour mon compte, je ne connais rien d'aussi ignominieux que cet appel à la générosité de ses amis et connaissance sous prétexte de mariage. Et puis figure-t-on la tête du parent pauvre, — celui qui a peint un petit écran, — assistant à la revue des splendeurs accumulée et entendant les réflexions combien peu charitables des snobs en veine d'admiration ? Hâtons-nous d'ajouter que, par un sentiment de délicatesse qui honore autant les donateurs que les donataires, tous ces présents sont soigneusement enfermés dans des vitrines ou attachés par des fils invisibles, mais solides, sur les planchettes revêtues de velours. Celui qui le premier a pris cette précaution, qui, paraît-il, n'est pas inutile, connaît à fond le cœur humain. Il s'est douté qu'un invité que ses